



RAPPORT DU SERVICE DES FINANCES

Numéro du rapport : F-01-2022

Sujet : Rémunération et indemnités versées en 2021

Préparé par : Nadia Knebel, Directrice des Finances

Révisé par : Cécile Maisonneuve, Trésorière

Révisé par : Josée Brizard, Directrice générale / Greffière

Date: le 28 février 2022

INTRODUCTION:

En vertu de l'article 284(1) de la *Loi de 2001 sur les municipalités, L.O. 2001, chap. 25*, et ses amendements, au plus tard le 31 mars de chaque année, le trésorier d'une municipalité remet au conseil de celle-ci un état détaillé de la rémunération et des indemnités versées l'année précédente.

- (a) Chaque membre du conseil municipal, à l'égard des services offerts en sa qualité de membre du conseil ou d'un autre organisme, y compris un conseil local, auquel il a été nommé par le conseil municipal ou auprès duquel il occupe une charge du fait qu'il est membre du conseil municipal;

PIÈCES JOINTES

Annexe A – Rémunération et indemnités versées aux membres du Conseil

Annexe B – Rémunération et indemnités versées au membre d'un conseil local

RECOMMANDATION

Que le conseil accepte et approuve le rapport F-01-2022 daté du 28 février 2022 concernant l'état des rémunérations et des frais versés l'année précédente aux membres du conseil et aux membres d'un conseil local. Que le rapport soit affiché sur le site Web de la municipalité.

Nadia Knebel, CPA, CA
Directrice des Finances

ANNEXE A / SCHEDULE A



**SALAIRES ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL POUR 2021
2021 MEMBERS OF COUNCIL SALARIES AND ALLOWANCES**

	SALAIRE DE BASE	ALLOCATION COMMUNICATION	DEPLACEMENT	ENREGISTREMENT CONVENTION	SOUS-TOTAL CONVENTION (ENREGIST NON INCLUS)	
NOM / NAME	BASE SALARY	COMMUNICATION ALLOWANCE	MILEAGE	CONVENTION REGISTRATION	CONVENTION SUB-TOTAL (REGISTRATION NOT INCL)	TOTAL
	<i>BY-LAW NO. 05-2021</i>					
FRANCOIS ST-AMOUR	51,765.32		-	109.82	-	51,875.14
ALAIN MAINVILLE	28,678.17		-	109.82	-	28,787.99
FRANCIS BRIERE	28,678.17		-	109.82	-	28,787.99
DANIK FORGUES	28,678.17		-	109.82	-	28,787.99
MARIE-NOEL LANTHIER	28,678.17		315.70	3,281.62	-	32,275.49
TOTAL	166,478.00	-	315.70	3,720.91	-	170,514.61

ANNEXE B / SCHEDULE B



RÉMUNÉRATION ET DES INDEMNITÉS DES MEMBRES D'UN CONSEIL LOCAL POUR 2021

2021 MEMBERS OF A LOCAL BOARD REMUNERATION AND EXPENSES

	<u>DÉPLACEMENT / MILEAGE</u>
LAVERGNE PIERRETTE	175.00
COTE-PILON JOANNE	75.00
LAMOUREUX France	200.00
NORMAND CHANTAL	150.00
LEBLANC SUZANNE	175.00
QUESNEL YVON	200.00
TOTAL	975.00
